

9

ÉTAPES POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET

Participer à une réunion d'information puis rencontrer un conseiller
(cf calendrier des permanences d'informations)

1. Définir son projet

- Faire le point
- S'informer sur les métiers et les emplois
- Prévoir les étapes nécessaires
- S'informer sur les dispositifs

Consulter fiche « Comment s'informer sur métiers, formations et organismes de formation⁽¹⁾ »

→ possibilité d'un bilan de compétences

2. Choisir sa formation

- Définir son besoin en formation
- Rechercher des Organismes de formation
- Comparer et choisir un organisme

Consulter fiche « Comment s'informer sur métiers, formations et organismes de formation⁽¹⁾ »

→ S'informer sur la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE). Consulter Point Relais Conseil (Liste à disposition au FONGECIF Midi-Pyrénées), site du CARIF OREF (www.cariforef-mp.asso.fr)

3. S'informer sur le CIF et construire son dossier

- Se préinscrire
- Faire démarches auprès de l'organisme
- Faire démarches auprès de l'employeur
- Déposer son dossier **complet** dans le respect des délais d'instruction

→ www.fongecifmp.org ou fiche de préinscription⁽¹⁾.

→ Faire compléter dossier, calendrier et programme

→ Faire compléter le BIAF (fiche à détacher)

→ Respecter les délais (Cf. chapitre "Enregistrer la demande")

4. Attendre la décision de la commission paritaire

- ↳ Si refus : Possibilité de réactualiser sa demande
- ↳ Si accord : faire signer convention

→ Demander le dossier de réactualisation au FONGECIF Midi-Pyrénées (vos droits doivent toujours être en vigueur)

→ À transmettre à l'organisme de formation, puis retourner au FONGECIF Midi-Pyrénées

5. Suivre sa formation

- Gérer ses attestations de présence mensuellement
- Demande l'attestation Assedic

→ Co signatures des attestations de présence pour la période du 20 au 19 de chaque mois et transmission au FONGECIF Midi-Pyrénées avant le 23 du mois impérativement (sinon la rémunération ne sera versée qu'à la fin du mois suivant)

→ Établie sur demande écrite après versement de la dernière rémunération

6. Evaluer sa formation

- Compléter et retourner le questionnaire d'évaluation

→ Envoyé par le FONGECIF Midi-Pyrénées à l'issue de la formation

7. Mettre en œuvre ses nouveaux acquis

- Évoluer vers une nouvelle activité et poursuivre son projet

(1) = Fiches annexées au dossier